

DECRET N° 2004-444 DU 12 AOUT 2004

Portant nomination des directeurs techniques et centraux au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2002-369 du 22 août 2002 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Sur** proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 août 2004 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions de Directeurs Centraux et Techniques au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative , les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de l'Administration : Monsieur Michel SAKA

- Directeur Général de la Fonction Publique : Monsieur Léopold François DOSSOU
- Directrice des Archives, du Contentieux des Affaires Disciplinaires : Madame Gisèle AGUENOU
- Directeur des Tests, Examens et Concours : Monsieur Mamoudou GERARD
- Directeur des Méthodes, de l'Organisation et des Procédures : Monsieur Jean FANOU
- Directeur de la Modernisation de l'Administration : Monsieur Benjamin LIDEHOU
- Directeur Général du Travail : Monsieur Jules M. ONI
- Directeur des Relations Professionnelles et de la Sécurité Sociale : Monsieur Bernard AHISSOU
- Directeur de la Santé au travail : Docteur Raoul PEREIRA
- Directrice des Normes du travail : Madame Gertrude GAZARD.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 août 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et
de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et de la Réforme
Administrative,



Boubacar AROUNA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MFPTRA 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 10 JO 1